

PONT DE SALARS 1944

SPECTACLE MUSICAL
ET THÉÂTRAL
INSPIRÉ DE FAITS RÉELS

UN VILLAGE SAUVÉ DES FLAMMES

ÉCRIT PAR JEAN-LOUIS COURTIAL

28 JUIN
2024
29 À 22H

À PONT DE SALARS
PLACE DU 29 JUIN 1944

*Spectacle en plein air
(au Dock des sports si
mauvais temps)*

*Avec Jean-Louis Courtial
et Flavie Castagné. La
chanteuse Roselyne Courtial,
les musiciens Guillaume
Fric, Arnaud Bonnet, Baptiste
Bouvier et les élèves du
collège de Pont de Salars.*



PONT DE SALARS 1944

UN VILLAGE SAUVÉ DES FLAMMES

29 JUIN 1944

29 JUIN 2024

**80 ANS NOUS SÉPARENT DE
CETTE NUIT ANGOISSANTE**

29 juin 1944, 20h, le lieutenant Boetger de la Gestapo frappe à la porte de Jean Amans alors maire et médecin du village de Pont de Salars. Le matin même, le maquis de Coudols a tendu une embuscade à une colonne allemande à quelques encablures de là tuant un des leurs. Le lieutenant, chargé des représailles, somme le maire de rassembler tous les habitants sur la place du village.



Commence alors sous la pluie une longue nuit d'angoisse pour les habitants terrorisés et leur édile. Sur la base de cette histoire, Jean-Louis Courtial, artiste aveyronnais, a créé une fiction.

Deux représentations sont programmées : **le vendredi 28 et le samedi 29 juin 2024 à Pont de Salars**. Le spectacle sera joué en nocturne et en extérieur (en salle si mauvais temps), sur la place même où le drame a été évité, 80 ans après, jour pour jour, heure pour heure.

2 acteurs, 1 chanteuse, 3 musiciens, une trentaine de figurants du collège de Pont de Salars entreront en scène sous un jeu de lumières.

Labellisé pour ses actions par la Mission nationale du 80ème anniversaire de la Libération, le PETR Syndicat Mixte du Lézérou exerce son devoir de mémoire et de transmission en partenariat avec la commune de Pont de Salars et le soutien du Département de l'Aveyron, de l'ONACVG et du Souvenir Français.



RÉSERVATION

www.levézou-aveyron.com

Tél : **05 65 46 89 90** - Agence d'Attractivité et de Développement Touristique du Lézérou - Pont de Salars
Tél : **05 65 46 84 27** - Mairie de Pont de Salars

TARIFS

18€ : Adulte à partir de 18 ans
10€ : De 11 ans à moins de 18 ans
Gratuit pour les moins de 11 ans

